

ÉNERGIE ■ Des initiatives sont lancées afin de favoriser les économies d'énergie pour les collectivités locales

L'Yonne innove pour mieux économiser

Le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY) tenait ses 10^{es} Assises de l'énergie de l'Yonne hier, au Skenet'eau à Monéteau.

Arnaud Charrier
arnaud.charrier@centrefrance.com

Des dizaines d'élus locaux ont répondu à l'invitation du Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne (SDEY), hier au Skenet'eau, et pris connaissance des solutions leur permettant de faire des économies d'énergie. Une gageure, en cette période de forte inflation.

Lydie Sartout-Roumillac, directrice nationale de la transition énergétique chez Enedis, a d'abord retracé les enjeux de la crise climatique et énergétique. « C'est très inquiétant car nous avons vécu un dernier été digne de 2040. Ça veut bien dire la nécessité de passer rapidement à la neutralité carbone. »

Privilégier le mix énergétique

Pour ce faire, la responsable Enedis milite pour l'instauration d'un mix énergétique alliant poursuite du nucléaire et développement des énergies renouvelables. Tout en ré-



NOUVEAUTÉ. Le SDEY continue d'installer des bornes de recharge électrique sur le territoire et va prochainement lancer l'implantation de bornes de recharge bidirectionnelles. ILLUSTRATION J. FULLERINGER

duisant nos consommations énergétiques « par des usages différents et raisonnés » au quotidien.

La SEM (Société d'économie mixte) Yonne énergie accompagne justement (fi-

nancièrement et par son expertise) plusieurs projets locaux autour des énergies renouvelables : « un projet de méthanisation en agriculture biologique à Pont-sur-Vanne, porté par

un collectif d'agriculteurs » ; « la construction d'un parc de 18 éoliennes sur les communes de Cry, Aisy et Nuits, en lien avec l'entreprise WPD et les municipalités », signale

Irène Eulriet, la directrice.

Le SDEY mise aussi sur l'énergie solaire pour produire de l'énergie décarbonnée à moindres frais. « Nous projetons, d'ici début 2023, d'installer une ombrière solaire au siège du syndicat, explique Jean-Luc Klein, délégué au SDEY. Cela permettra d'alimenter en électricité nos bâtiments et bornes de recharge. » Et surtout de faire une économie estimée « à 20 % » sur ses futures factures.

« Instaurer un bouclier tarifaire pour les collectivités »

Cette initiative sera complétée par l'installation prochaine, sur le territoire, de bornes de recharge bidirectionnelles. « Cet outil permettra de recharger les véhicules électriques, tout en offrant la possibilité de réinjecter dans le réseau de distribution l'énergie contenue dans la batterie du véhicule », expose Richard Zeiger, vice-président du SDEY. Une façon

de « réemployer de l'énergie en sommeil » et ainsi de lisser le réseau en cas de pics de consommation.

Un travail peut aussi être mené en amont par les collectivités locales : le SDEY participe ainsi au groupement d'achat d'énergies porté par le Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEN). Faisant ainsi de bonnes affaires dans un marché tendu.

Autre piste : la rénovation énergétique des bâtiments publics, afin d'optimiser les consommations. Plusieurs programmes et financements sont disponibles en ce sens, notamment proposés par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR).

Autant d'exemples qui montrent bien que « l'Yonne se veut vraiment une terre d'innovations », imagine Richard Zeiger. Reste que pour le président de la SDEY Jean-Noël Loury, « il faut instaurer un bouclier tarifaire aussi pour les collectivités ». Il espère que cette mesure sera effective avant le Congrès des maires, prévu du 22 au 24 novembre. ■